

Concours

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Magazine / Musée national suisse**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Qu'est-ce que c'est ?

— Énigme —



Indice :

*Peu importe comment vous le tournez,
le bonheur tombera en tout cas.*

Devinez à quoi pouvait bien servir l'objet représenté sur la photo. Si vous pensez avoir la réponse, écrivez-nous avant le 1^{er} août 2019 à l'adresse suivante :
magazin@nationalmuseum.ch

La solution de l'énigme paraîtra dans le prochain magazine qui sortira en septembre 2019.

Un tirage au sort parmi les réponses correctes vous permettra peut-être de gagner une adhésion annuelle à l'Association des Amis

du Château de Prangins. L'association des Amis propose à ses membres de nombreux avantages, dont l'entrée libre au Château de Prangins. Pour plus d'information veuillez consulter :
amisduchateaudprangins.ch

35

Vous m'en direz tant !

— Solution de la dernière énigme —

Inutile de se demander de quoi ce « champignon à repriser » a tiré son nom. Il était utilisé pour raccommoder les vêtements. On introduisait ce gros champignon de 11×6 cm en bois, Bakélite et métal à l'intérieur du vêtement, souvent une chaussette, afin de placer la partie endommagée sur son chapeau blanc. Une fois le champignon branché, il éclairait le tissu de l'intérieur, facilitant ainsi le travail de reprise – du moins c'est ce qui est inscrit dans le mode d'emploi. Cet outil lumineux en forme de champignon de l'entreprise allemande AEG était fabriqué pendant la Deuxième Guerre mondiale. Si nous sommes assez sûrs de ces informations, nous exprimons quelques réserves sur le fait que Konrad Adenauer,



devenu le premier chancelier de la république fédérale d'Allemagne en 1949, serait l'inventeur de cet instrument. Pour autant, il existe des brevets pour d'autres inventions, soit la fabrication d'un pain aux graines complètes et d'une saucisse coupée à la farine de soja, au nom du célèbre homme politique. Le fait que ce champignon électrique était également volontiers utilisé comme lampe baladeuse témoigne du contexte historique. Mais après tout, le détournement de la fonction initiale de cet objet n'est pas si éloigné des coutumes actuelles, puisqu'au XXI^e siècle aussi, on utilise comme lampe de poche un appareil conçu à une toute autre fin : le smartphone. Mais ceci est une autre histoire...